

Important : Avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions situées au verso - *Important : Before selecting please refer to instructions on reverse side*
Quelle que soit l'option choisie, noircir comme ceci ■ la ou les cases correspondantes, dater et signer au bas du formulaire - *Whichever option is used, shade box(es) like this ■, date and sign at the bottom of the form*

JE DÉSIRE ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / *I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDER'S MEETING and request an admission card: date and sign at the bottom of the form*



Société anonyme au capital de 9 077 707 050 euros
784 608 416 RCS NANTERRE
Siège social : 12 place des Etats-Unis
92127 Montrouge Cedex

Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 14 mai 2025

Ordinary and Extraordinary General Meeting 14 May 2025

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR COMPANY'S USE ONLY

Porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique"

Holder of units in the "Crédit Agricole Classique" FCPE (company investment fund)

Identifiant - Account

Nombre de voix - Number of voting rights

JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST Cf. au verso (2) - See reverse (2)

Je vote **OUI** à tous les projets de résolutions présentés ou agréés par le Conseil d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à l'**EXCEPTION** de ceux que je signale en noircissant comme ceci ■ l'une des cases "Non" ou "Abstention". / I vote **YES** all the draft resolutions approved by the Board of Directors, EXCEPT those indicated by a shaded box, like this ■, one of the boxes "No" or "Abs".

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Non / No	<input type="checkbox"/>								
Abs.	<input type="checkbox"/>								
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Non / No	<input type="checkbox"/>								
Abs.	<input type="checkbox"/>								
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Non / No	<input type="checkbox"/>								
Abs.	<input type="checkbox"/>								
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
Non / No	<input type="checkbox"/>								
Abs.	<input type="checkbox"/>								
41	42	43	44	45	46	47	48	49	50
Non / No	<input type="checkbox"/>								
Abs.	<input type="checkbox"/>								

Sur les projets de résolutions non agréés, je vote en noircissant la case correspondant à mon choix.
On the draft resolutions not approved, I cast my vote by shading the box of my choice.

JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FCPE "CREDIT AGRICOLE CLASSIQUE"

Cf. au verso

*I HEREBY APPOINT THE
CHAIRMAN OF THE "CREDIT AGRICOLE
CLASSIQUE" SUPERVISORY BOARD AS MY
PROXY*

See reverse

A B
Oui / Yes
Non / No
Abs.

C D
Oui / Yes
Non / No
Abs.

E F
Oui / Yes
Non / No
Abs.

G H
Oui / Yes
Non / No
Abs.

J K
Oui / Yes
Non / No
Abs.

JE DONNE POUVOIR À : (un autre porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique") pour me représenter à l'assemblée Cf. au verso

*I HEREBY APPOINT: (another "Crédit Agricole Classique" unitholder) to represent me at the above mentioned meeting:
See reverse*

M. Mme ou Mlle, Dénomination Sociale /
Mr, Mrs or Miss, Corporate Name

Adresse / Siège Social
Address / Corporate Address

Nom, prénom, adresse du porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique"
(les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire).

Cf au verso (1)

*Surname, first name, address of the holder of units in the "Crédit Agricole Classique" FCPE (company investment fund)
(changes regarding this information have to be notified to relevant institution, no change can be made using this proxy form).
See reverse (1).*

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentées en assemblée, je vote **NON** sauf si je signale un autre choix en noircissant la case correspondante :
*In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting, I vote **NO** unless I indicate another choice by shading the corresponding box:*

- Je donne pouvoir au Président du conseil de surveillance du FCPE "Crédit Agricole Classique" de voter en mon nom.....
I appoint the Chairman of the "Crédit Agricole Classique" Supervisory Board to vote on my behalf
- Je m'abstiens. / I abstain from voting.....
I abstain
- Je donne procuration à un autre porteur de parts de FCPE "Crédit Agricole Classique" [cf. au verso] à M., Mme ou Mlle de voter en mon nom
I appoint [see reverse] Mr, Mrs or Miss to vote on my behalf

Pour être pris en considération, ce formulaire doit parvenir chez Uptevia au plus tard
le **11 mai 2025**, sur première convocation.

*In order to be considered, this complete form must be returned to Uptevia at the latest
on **11 May 2025**, on first notification.*

Date & Signature

CONDITIONS D'UTILISATION DU FORMULAIRE

(1) GENERALITES :

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE :

La signature du porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique" est indispensable.

Le signataire est prié d'inscrire très exactement, dans la zone réservée à cet effet, ses nom (en majuscules), prénom usuel et adresse (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire).

Si le signataire n'est pas le porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique" (exemple : Administrateur légal, Tuteur, etc.) il doit mentionner ses nom, prénom et la qualité en laquelle il signe le formulaire de vote.

Le formulaire adressé pour une assemblée vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour (article R. 225-77 alinéa 3 du Code de Commerce).

Le texte des résolutions figure dans le dossier de convocation joint au présent formulaire (article R. 225-81 du Code de Commerce). Ne pas utiliser à la fois « Je vote par correspondance » et « Je donne pouvoir » (article R. 225-81 paragraphe 8 du Code de Commerce).

La version française de ce document fait foi.

(2) VOTE PAR CORRESPONDANCE

Tout porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique" peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret en Conseil d'Etat.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans les conditions de délais fixées par décret en Conseil d'Etat. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention ne sont pas considérés comme des votes exprimés.

Si vous votez par correspondance : vous devez obligatoirement noircir la case "Je vote par correspondance" au recto.

1 - il vous est demandé pour chaque résolution en noircissant individuellement les cases correspondantes :

- soit de voter "Oui" (vote exprimé par défaut pour les projets de résolutions présentés ou agréés, en l'absence d'un autre choix);
- soit de voter "Non";

- soit de vous "Abstenir" en noircissant individuellement les cases correspondantes.

2 - Pour le cas où des amendements aux résolutions présentées ou des résolutions nouvelles seraient déposées lors de l'assemblée, il vous est demandé d'opter entre vote contre (vote exprimé par défaut en l'absence d'un autre choix), pouvoir au président du conseil de surveillance du FCPE "Crédit Agricole Classique", abstention ou pouvoir à personne dénommée (qui ne peut être qu'un autre porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique"), en noircissant la case correspondant à votre choix.

Les informations à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent document sont nécessaires à l'exécution de vos instructions de vote. Vous disposez d'un certain nombre de droits concernant vos données (accès, rectification, etc.). Ces droits peuvent être exercés auprès de votre teneur de compte aux coordonnées indiquées par ce dernier.

FORM TERMS AND CONDITIONS OF USE

1) GENERAL INFORMATION:

WHICHEVER OPTION IS CHOSEN:

The signature of the unitholder of the "Crédit Agricole Classique" FCPE is compulsory.

The signatory should write his/her exact surname (in capital letters), first name and address in the space provided. Please note that changes to the above information must be notified to the relevant entity and cannot be made using this form.

If the signatory is not the unitholder of the "Crédit Agricole Classique" FCPE (e.g.: statutory representative, legal guardian, etc.), he/she must include his/her surname and first name and the capacity in which he/she is signing the voting form.

A form sent for one meeting is valid for subsequent meetings convened with the same agenda (article R. 225-77 paragraph 3 of the French Commercial Code.)

The text of the resolutions appears in the convening notice attached to this form (article R. 225-81 of the French Commercial Code). Please do not use both "I am voting by post" and "I am voting by proxy" (article R. 225-81, paragraph 8 of the French Commercial Code). Only the French version shall be considered authentic.

(2) VOTING BY POST

Any unitholder of the "Crédit Agricole Classique" FCPE can vote by post, using a form the details of which are laid down by decree of the French Council of State.

When calculating the quorum, only the forms that have been received by the company before the meeting may be taken into account, in accordance with the terms laid down by Council of State decree. Forms expressing an unclear vote or an abstention are deemed to be votes not cast.

If you vote by post: you must shade in the box "I am voting by post" on the front of the form.

1 - you should cast your vote for each resolution by individually shading in the appropriate boxes:

- either vote "Yes" (vote expressed by default for the draft resolutions presented or approved, in the absence of another choice);
- or vote "No";
- or "Abstain" by individually shading in the appropriate boxes.

2 - In the event that amendments to the resolutions presented or new resolutions are tabled at the meeting, you are asked to choose between a vote against (vote expressed by default in the absence of another choice), proxy granted to the Chair of the Supervisory Board of the "Crédit Agricole Classique" FCPE, abstention, or proxy granted to a named person (who can only be another unitholder of the "Crédit Agricole Classique" FCPE), by shading in the box corresponding to your choice.

(3) POUVOIR AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU FCPE « CREDIT AGRICOLE CLASSIQUE »

Le Président du conseil de surveillance du FCPE "Crédit Agricole Classique" émettra un vote conforme aux décisions prises par le conseil de surveillance.

(4) POUVOIR À UNE PERSONNE DÉNOMMÉE

Un porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique" ne peut se faire représenter que par un autre porteur de parts du FCPE "Crédit Agricole Classique".

The personal information collected via this document is necessary for executing your voting instructions. You have certain rights in regard to your data (access, rectification, etc.). You may exercise these rights by addressing your account holder using the contact details that it has provided.